**DECLARATION DE LA DELEGATION DU MALI**

**Trente-septième session du Groupe de travail sur l’Examen Périodique Universel**

**EPU de Sao Tomé-et-Principe**

(Genève, le 27 janvier 2021 /14 :30 – 18 :00)

Temps de parole : 1min 40 s

Lue par : Mamadou Henri KONATE

Merci Madame la Présidente,

Ma délégation souhaite une cordiale bienvenue à la délégation de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe pour la présentation de son troisième rapport national dans le cadre de l’EPU.

Nous notons, pour nous en féliciter, les multiples efforts faits par le pays depuis le deuxième cycle, pour ratifier un nombre important d’instruments juridiques, témoignant ainsi de sa volonté de renforcer son arsenal législatif de promotion et de protection des droits de l’Homme.

Le Mali salue les résultats obtenus en matière d’accès universel à l’éducation et de réduction de la mortalité maternelle et infantile. Il relève cependant que l’extrême pauvreté est encore très présente en dépit des initiatives prises pour l’enrayer. Le Mali encourage donc le Gouvernement à poursuivre ses efforts pour remporter d’autres succès dans le domaine des droits économiques et sociaux.

Dans un esprit constructif, le Mali recommande à Sao Tomé-et-Principe de :

* Intensifier les mesures de mise en œuvre de la stratégie nationale de protection sociale, afin de contribuer plus efficacement à l’élimination de l’extrême pauvreté.

Le Mali souhaite plein succès à Sao Tomé-et-Principe dans la mise en œuvre des recommandations qui lui seront adressées à l’issue du présent examen.

Je vous remercie.